

Ouvert à tous GRAND CONCOURS PHOTO Thème libre

Date limite d'inscription : 01/09/2024



RÈGLEMENT DU CONCOURS

• Article 1 - Préambule

Ce concours organisé par le **Club Photo Vidéo Dombaslois** est ouvert à tous, photographes amateurs ou professionnels. Chaque auteur peut présenter jusqu'à **4 photos**. Le thème est libre. Tous les genres et procédés sont admis (couleur ou monochrome, montage).

• Article 2 - Format des œuvres

Seuls les fichiers numériques sont acceptés. Les critères suivants devront être respectés :

- Chaque fichier sera au format JPEG de taille limitée à 4Mo (profil sRGB recommandé).
- L'image devra s'inscrire dans 2500 pixels x 2500 pixels (valeurs maximum) et être présentée dans le sens de lecture (l'image sera présentée telle quelle et aucune modification ne sera apportée par les organisateurs).

Exemples : pour le format 3/2 : 2500x1667, le 4/3 : 2500x2000, le 16/9 : 2500x1406, et le 1/1 2500x2500.

- Chaque fichier devra être codifié ainsi (dans l'ordre indiqué, sans espace ni tiret) :

Nom suivi du Prénom, âge de l'auteur et numéro de la photo

Exemple : **DupondMarcel4502.jpg**
Dupond : nom de l'auteur
Marcel : prénom de l'auteur
45 : âge de l'auteur
02 : N° de l'image

- Aucun signe distinctif, signature, titre ou autre ne doit apparaître sur la photo sous peine d'élimination.

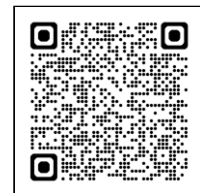
• Article 3 - Droits de participation⁽¹⁾

Chaque participant devra s'acquitter d'une participation forfaitaire d'un montant de :

- **3 €** pour les membres du club et les habitants de Dombasle.
- **5 €** pour les autres participants.

Le règlement devra s'effectuer, en même temps que l'envoi des fichiers, sur le formulaire de paiement suivant ou en scannant le QR Code :

[Lien Helloasso « Concours photo Rencontres 2024 »](#)



Possibilité d'envoyer un chèque à l'ordre du **Club Photo Dombaslois** à cette adresse :

Salvatore Geusa – CPVD21 rue du général Patton54110 Dombasle-sur-Meurthe

L'acquittement du droit de participation fera office de validation à ce concours.

Toutes photos reçues non suivies de leur acquittement seront éliminées.

• Article 4 – Inscription des participants

Les inscriptions doivent être réalisées avant le : **01 septembre 2024**.

Le bulletin d'inscription rempli ainsi que les fichiers dûment nommés seront à envoyer à l'adresse suivante :

concourscpvd2024@gmail.com

Pour les mineurs, l'autorisation parentale devra être renseignée par un représentant légal du participant.

• Article 5 - Droit d'auteur

Les candidats s'engagent à ne présenter que des clichés qu'ils auront personnellement réalisés et dont ils détiennent entièrement les droits. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables au cas où une personne photographiée demanderait réparation.

• Article 6 : Jury et jugement

Prix du jury :

L'intégralité des photos reçues (sous réserve que l'auteur ait acquitté sa participation) sera soumise en images projetées à un jury composé de 4 personnalités reconnues dans le monde de l'image, étrangères aux auteurs participants à la compétition. Celui-ci établira un classement de toutes photos dont les trois premières recevront le prix du jury.

Les notifications du jury seront souveraines et les jugements sans appel, sauf en cas d'inobservation du présent règlement ou de violation des droits d'auteurs.

Prix du public :

Au moins une photo de chaque auteur issue du classement « prix du jury » sera imprimée et soumise au vote populaire lors des 7^{es} Rencontres Photographiques qui se dérouleront à Dombasle-sur-Meurthe du :

Mardi 01 octobre au dimanche 06 octobre 2024

A la fin de la manifestation, un classement des meilleures photos sera établi et les trois premières recevront le prix du public.

Les lauréats seront contactés à l'issue de la manifestation.

L'impression et la mise en valeur de ces photos, à concurrence de 150, sont à la charge du Club Photo Dombaslois. Il sera toutefois possible aux auteurs dont les épreuves ont été imprimées de les récupérer dans les locaux du club 15 jours après la fin de la manifestation.

• Article 7 : Remise des prix

Le palmarès du prix du jury sera divulgué lors du vernissage des 7^{es} Rencontres Photographiques Dombasloises qui se déroulera le **vendredi 04 octobre 2024**, salle polyvalente de Dombasle. Le palmarès du prix du public sera communiqué par e-mail aux auteurs.

• Article 8 : Dotation

Prix du Jury :

1^{er} : Grand prix de la Ville de Dombasle : 150€

2^e : Prix Phot'Antik : 100€

3^e : Prix de la librairie « La Liseuse »⁽²⁾ : 50€

Prix du public :

1^{er} : Carte cadeau Digit Photo de 150€

2^e : Carte cadeau Miss Numérique de 100€

3^e : Prix du Club Photo Dombaslois de 50€

La participation à ce concours entraîne ipso facto l'acceptation du présent règlement. Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès des organisateurs à l'adresse mail du concours.

(1) : cette participation servira à financer les tirages et les dotations.

(2) : sous forme d'un bon d'achat à la librairie ou un chèque d'une valeur de 50 euros.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A joindre avec vos photos et à envoyer avant le 1^{er} septembre 2024 à :
concourscpvd2024@gmail.com

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

E-mail :@.....

Téléphone : / / / /

Titre des œuvres :

Photo n°1 :

Photo n°2 :

Photo n°3 :

Photo n°4 :

Autorisation parentale et droit à l'image pour les mineurs

Je, soussigné(e), Mme M. indique avoir pris connaissance du règlement du concours photo et autorise mon enfant.....à y participer.

J'autorise Je n'autorise pas les organisateurs du concours à utiliser l'image de mon enfant pour les éléments de communication liés à l'événement.

Fait à, le

Signature :

OU

Remplissez le formulaire en ligne :

Cliquez sur lien du formulaire...

[Formulaire d'inscription Concours photo CPVD 2024](#)

...Ou scannez le QR Code



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Club Photo Dombaslois uniquement pour son concours photographique 2024.

CONTACTS : · <https://www.clubphoto-dombasle.net>

· contact@clubphoto-dombasle.net